

Graap-Fondation

24^e Congrès

Mardi 28 et mercredi 29 mai 2013
Casino de Montbenon - Lausanne



Tél. 021 647 16 00
congres@graap.ch
www.graap.ch

 **graap** | fondation
groupe d'accueil et
d'action psychiatrique

Introduction

Une maladie, un accident, un deuil, une période de chômage ou un divorce sont des temps de fragilité durant lesquels les dispositifs sociaux d'aide ou de protection peuvent être précieux, mais ils peuvent aussi réduire la liberté personnelle.

L'être humain a besoin à la fois de liberté et de protection. Une nécessité qui s'étend à toute la société. Porter assistance à une personne en difficulté crée une tension entre ces deux besoins.

La responsabilité sociale et la solidarité sont essentielles pour se frayer un chemin qui évite les écueils de l'isolement et de la contrainte.

Le nouveau droit de protection de l'adulte, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013, tient compte de ces aspects. Depuis sa création, il y a juste un siècle, le contexte social, familial et économique a beaucoup changé. Le Code civil suisse a donc été révisé en conséquence.

De la tutelle, nous sommes passés à la curatelle et ses divers degrés, au renforcement de l'autodétermination et au partenariat. Cette réforme est ainsi plus à même de répondre à la variété de situations que peuvent traverser les individus, qu'elles soient momentanées ou durables.

Le Congrès du Graap-Fondation de cette année questionne divers aspects de la nouvelle loi, pour mieux faire face, ensemble, à l'augmentation des

souffrances psychiques et sociales dans notre société.

Les intervenants parleront des implications concrètes, au quotidien, de cette réforme, pour les professionnels, les personnes concernées et les proches. Ils relèveront les forces et les faiblesses de cette législation, ses ouvertures et ses contraintes.

Des ateliers citoyens tout public sont organisés préalablement dans chaque canton romand, avec le soutien de professionnels du droit. Le fruit des réflexions ainsi menées sera communiqué lors du congrès.

Une occasion de se demander, entre le désir grandissant de sécurité et le soutien récent accordé aux proches, et donc le développement des solidarités, quelles sont les valeurs communes que nous, patients, proches, professionnels, politiques, voulons défendre.

Vous êtes tous les bienvenus à ce congrès, professionnels des milieux de la santé et du social, patients, proches, journalistes, étudiants et vous, esprits vifs et curieux, intéressés par le sujet.

Je me réjouis de vous rencontrer lors de ce rendez-vous annuel.

Jean-Pierre Zbinden
Directeur général du Graap-Fondation

Mardi 28 mai 2013

- 08 h 15 **Accueil et intermède musical** avec Lee Maddeford, pianiste
- 08 h 50 **Allocution de bienvenue**
Pierre Chiffelle, président du conseil de fondation, Graap-Fondation
- 09 h 00 **Adapter la mesure de protection en fonction des besoins réels de la personne: un défi réaliste?**
Béatrice Métraux, conseillère d'Etat (VD), cheffe du Département de l'intérieur du canton de Vaud
- 09 h 20 **Quel esprit animait les porteurs du projet de la nouvelle législation?**
Noëlle Chatagny, juriste, ancienne tutrice générale, Ville de Fribourg
- 10 h 10 Pause
- 10 h 30 **Le critère du discernement, un élément clé du nouveau droit**
Martin Stettler, professeur honoraire, Université de Genève;
Dr Philippe Delacrausaz, médecin responsable du Centre d'expertises, Institut de psychiatrie légale, DP-CHUV; Claire-Anne Künzler, cheffe de projet, Développement des pratiques professionnelles, AVASAD, Lausanne; Colette Pauchard, modératrice, professeure EESP, Lausanne
- 11 h 30 **Présentation de la «Charte des proches» (suite du congrès 2011)**
Madeleine Pont, présidente du Graap-Association; Barbara Zbinden, coordinatrice Coraasp, Sion; Fabrice Ghelfi, chef de service, Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), Vaud
- 11 h 50 **Ateliers citoyens 2013: synthèse générale**
Madeleine Pont; Barbara Zbinden
- 12 h 05 Pause de midi
- 13 h 30 **La curatelle: une mesure sécuritaire ou solidaire?**
Wanda Suter, juge de paix de la Sarine, Fribourg
- 13 h 50 **Tour d'horizon romand des mises en œuvre de la nouvelle législation**
Asuman Kardes, avocate, Pro Mente Sana, Genève
- 14 h 40 **Quoi de neuf dans la relation avec le curateur?**
Frédéric Vuissoz, chef de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP), Vaud
- 15 h 10 **Atelier citoyen - Vaud: curatelles**
- 15 h 35 Pause

- 15 h 55 **Travail social sous contrainte: une relation d'équivalence est-elle possible?**
Guy Hardy, assistant social, formateur en approche systémique et en programmation neuro-linguistique, Bruxelles
- 17 h 00 Fin de la première journée

Mercredi 29 mai 2013

- 08 h 30 **Accueil et intermède musical** avec Lee Maddeford, pianiste
- 09 h 00 **De nouveaux rôles pour les proches!**
Estelle de Luze, docteur en droit, maître assistante à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne
- 09 h 50 **Atelier citoyen - Genève: proches**
- 10 h 15 Pause
- 10 h 35 **Professionnels de la santé: quels enjeux, quels partenariats?**
Dr Philippe Rey-Bellet, médecin-chef du Département de psychiatrie et psychothérapie du Valais romand
- 11 h 25 **Atelier citoyen - Fribourg: dispositions anticipées**
- 11 h 50 Pause de midi
- 13 h 10 **Atelier citoyen - Valais: PAFA / PLafa**
Atelier citoyen - Neuchâtel: contention, attachement
Atelier citoyen - Jura: traitements forcés
- 14 h 05 **Droit de la personne en institution: comment assouplir le cadre sans le perdre de vue?**
Anouchka Roman, responsable du site de La Résidence, Armée du Salut, Lausanne
- 14 h 55 **A nouveau droit, nouveau rôle du travail social?**
Judith Bovay, professeure HES en travail social, EESP, Lausanne
- 15 h 50 Pause
- 16 h 10 **Un regard citoyen sur ces deux journées**
Jean-Marc Denervaud, philosophe et acteur social, Genève
- 17 h 00 **Apéritif de clôture**

Les conférences sont suivies de 10 minutes de questions

Inscriptions

La finance d'inscription est de **190 fr.** pour deux jours, **100 fr.** pour une journée (étudiants, bénéficiaires AI, demi-tarif). Sur demande, ce montant peut être réduit pour les personnes ayant un petit budget et pour les groupes de plus de quatre participants.

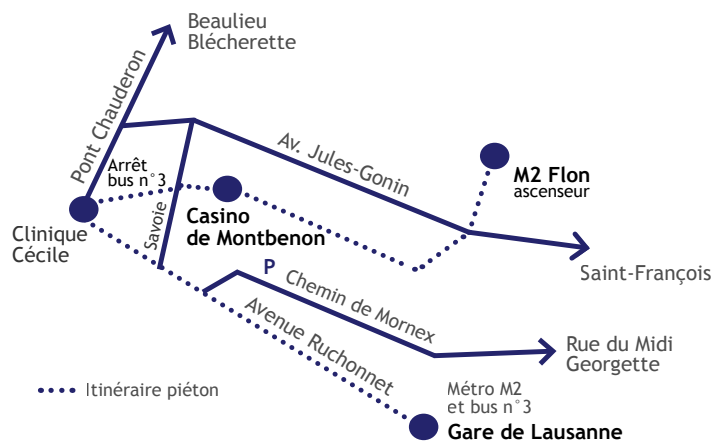
Une facture vous parviendra dès réception de votre inscription. Merci de l'acquitter avant le congrès et de présenter un récépissé à l'entrée. La finance d'inscription donne droit aux actes du congrès.

Pour s'inscrire: Graap-Fondation, rue de la Borde 25, case postale 6339, 1002 Lausanne, congres@graap.ch, tél. 021 647 16 00.

Nous vous invitons à imprimer pour le congrès la «Documentation des participants» figurant sur www.graap.ch.

Pour le repas de midi, l'équipe du Grain de Sel (restaurant du Graap-Fondation) propose de la petite restauration à la salle des fêtes.

Le congrès du Graap-Fondation est reconnu par la Société suisse de psychiatrie à titre de formation continue pour les médecins.



Conseil scientifique

- **Judith Bovay** - Professeure HES en travail social, EESP, Lausanne
- **Nadia Gaillet-Minkov** - Médiatrice cantonale, Bureau cantonal médiation Santé-Handicap, Vaud
- **Jean-Michel Kaision** - Directeur des soins au Département de psychiatrie du CHUV
- **Yasser Khazaal** - Médecin-psychiatre aux HUG, président de la SSPS
- **Denis Müller** - Professeur d'éthique, Universités de Lausanne et de Genève
- **Colette Pauchard** - Professeure de droit, EESP, Lausanne
- **Mélanie Peter** - Professeure en travail social, Haute Ecole de travail social du Valais
- **Dominique Quiroga-Schmid** - Ancienne professeure, travail social, HES-SO, Genève
- **Frédéric Vuissoz** - Chef de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP), Vaud

Comité d'organisation

- **Marianne Bornicchia** - Avocate, ancienne tutrice générale du canton de Vaud
- **Richard Joray** - Directeur du Département de l'action sociale, Graap-Fondation
- **Isabelle Montavon** - Secrétaire congrès, Graap-Fondation
- **Madeleine Pont** - Présidente du Graap-Association
- **Barbara Zbinden** - Coordinatrice de la Coraasp
- **Jean-Pierre Zbinden** - Directeur général du Graap-Fondation

Partenaires

eésp école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne
haute école de travail social et de la santé · Vaud

graap association
groupe d'accueil et
d'action psychiatrique

Le Rôtillon Etablissement socio-éducatif

CHUV Département
de psychiatrie

Coraasp
Coordination Romande des Associations
d'Action pour la Santé Psychique

**Service de prévoyance
et d'aide sociales**

**Service des assurances
sociales et de
l'hébergement**

pro mente sana
association romande

Nouveau droit: en préparation au congrès, il vous est possible de télécharger la législation et divers dossiers d'information sur

www.graap.ch